

De quoi parle-t-on aujourd’hui ?

**La Restauration collective dans
les Collèges et Lycées publics**

Typologie des Etablissements

Très peu de données sur :

- Modes de gestion Directe/Concédée
- Conditions d'Approvisionnements
- Coûts complets des repas

Etablissements publics d'enseignement		Elèves	1/2 Pensionnaires		Pensionnaires	
	Nombre		Taux	Nombre	Taux	Nombre
Collèges	5 294	2 667 256	68%	1 800 000	0,4%	10 500
Lycées Enseign. Général	2 424	2 045 372	63%	1 300 000	11%	225 000
Lycées professionnels						
Lycées agricoles	LEGTA LEGTpa LPA	218	37%	52 000	59%	83 000
LEGTA						
LEGTpa						
LPA						
TOTAL	7 936	4 852 628		3 152 000		318 500
Repas annuels sur 150 jours				472 800 000		47 775 000
TOTAL					521 000 000	

Diversité des
modes de
Gestion des
Restaurations



Diversité des
Organisations
techniques de la
Restauration

**Situations techniques et administratives
variées pour la Restauration en EPLE**

Statut public

Service public en Gestion directe

Le Personnel du
Gestionnaire
assure la
**fabrication
intégrale des repas**

Service public en Prestation de service 1

Personnel d'un
prestataire externe
(chef ou équipe) qui
**produit les repas
dans les locaux du
Gestionnaire**

Service public en Prestation de service 2

Personnel d'un
prestataire externe
qui **produit les
repas et les livre au
Gestionnaire**

Service public en Concession (ou DSP)

Personnel d'un
opérateur externe
qui **assure la
gestion complète
du service**

Qui fait quoi sous Statut public ?

Actions		Gestion directe	Marché de Prestation = Achat de repas	Gestion concédée
Qui décide ?	<i>du mode de gestion ?</i>			
	<i>du tarif?</i>	Autorité organisatrice CD ou CR	Autorité organisatrice	Sans objet
	<i>des menus ?</i>			Autorité organisatrice
	<i>des appros ?</i>		Prestataire	
Qui achète ?	<i>les appros ?</i>	Autorité organisatrice CD ou CR ou Groupement d'achat	Société de restauration	Société de restauration
Qui rend compte ?	<i>du service ?</i>	Autorité organisatrice CD ou CR		Société de restauration*
	<i>des tarifs ?</i>		Autorité organisatrice	Autorité organisatrice
	<i>de la loi EGALIM</i>			Autorité organisatrice*

* Rapport annuel DSP

* Elle peut demander à la SRC de faire la saisie des données